

11/10/21



## CONVENTION

### ENTRE

L'association Le Forum – Histoire, Patrimoine et traditions en Pays du Vignoble Nantais,  
Sise 82 rue Pierre Abélard, 44330 Le Pallet,  
Représentée par son Président M. Jean-Pierre Maillard et en vertu d'une décision du Conseil  
d'Administration du 29 juin 2021,  
ci-après dénommée « Le Forum »  
d'une part,

et

Le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais  
Sis 5 allée du chantre, 44190 Clisson,  
Représenté par sa Vice-Présidente, Mme Marie SLIWINSKI et en vertu d'une délibération en date du  
11 octobre 2021  
ci-après dénommé « Syndicat mixte »  
d'autre part,

### Préambule

La convention de partenariat a pour but de formaliser le lien qui unit les parties présentes.

Le Forum fédère des associations et amateurs d'histoire locale et de patrimoine autour de sujets communs de recherche et de valorisation.

L'objet de l'association est le suivant :

- Rassembler les associations et les personnes qui œuvrent autour de l'histoire, du patrimoine et des traditions participant à la construction d'une identité du Pays du Vignoble Nantais ;
- Assurer des actions d'information, de formation, de mise en valeur et de recherche au bénéfice de ses membres et des associations adhérentes, avec la volonté de transmission de ce savoir au public ;
- Mener des actions en soutien au label « Pays d'art et d'histoire » et au Musée du Vignoble Nantais.

Le Forum apporte son expertise auprès du Conseil de Développement du Pays du Vignoble Nantais et du Groupe d'action locale LEADER.

Le Syndicat mixte a pour objectif de développer des actions en matière de conservation et valorisation du patrimoine sur l'ensemble du territoire géographique qui le compose (soit 29 communes et 135 000 habitants). La mission de conservation est assurée via le Musée du Vignoble Nantais et les collections d'intérêt national qui y sont conservées, dont le Syndicat mixte est propriétaire. Il assure la gestion et l'animation de cet équipement. Le Syndicat mixte a reçu en 2011

le label « Pays d'art et d'histoire ». Dans ce cadre, il s'est engagé à mieux connaître et valoriser tous les types de patrimoines du territoire, sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et inciter à un tourisme de qualité, initier le jeune public à l'architecture, au patrimoine et à l'urbanisme.

A travers la collaboration du Forum et des élus du Syndicat mixte, *via* la commission Patrimoine et l'équipe du service Patrimoine, en charge de la gestion et de l'animation du Musée du Vignoble Nantais et des actions dans le cadre du label « Pays d'art et d'histoire », il est entendu que chacun des partenaires contribue à la connaissance du patrimoine, au rayonnement culturel du musée et des actions « Pays d'art et d'histoire » et à l'appropriation du territoire par les habitants qui résident en Pays du Vignoble Nantais.

### **Article 1 – Objet du partenariat**

Le Forum et le Syndicat mixte s'entendent dans l'intérêt commun de la recherche, de la conservation et de la valorisation des savoirs liés à l'histoire, au patrimoine et aux traditions du pays du vignoble Nantais. Il est bien compris dans l'intérêt des parties que l'esprit même de tout partenariat est de construire une relation de confiance, durable et équilibrée entre les parties.

Description des actions constantes menées par le Musée du Vignoble Nantais :

- conservation et préservation du patrimoine mobilier vitivinicole du pays du vignoble nantais ;
- valorisation des collections et de l'histoire du vignoble nantais auprès des publics ;
- études et recherches thématiques.

Description des actions constantes menées par le service Patrimoine dans le cadre du label « Pays d'art et d'histoire » :

- sensibilisation des habitants et des professionnels à leur environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère ;
- présentation du patrimoine dans toutes ses composantes et promotion de la qualité architecturale ;
- initiation du public jeune à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage, de façon générale à l'ensemble des patrimoines du territoire ;
- offre au public touristique de visites de qualité par un personnel qualifié.

Description des actions constantes menées par le Forum :

- rassembler les associations et les personnes qui œuvrent autour de l'histoire, du patrimoine et des traditions participant à la construction d'une identité du Pays de Vignoble Nantais ;
- assurer des actions d'information, de formation, de mise en valeur et de recherche au bénéfice de ses membres et des associations adhérentes, avec la volonté de transmission de ce savoir ;
- mener des actions en soutien au label « Pays d'art et d'histoire » et au Musée du Vignoble Nantais.

### **Article 2 – Modalités du partenariat**

Chaque partenaire a la maîtrise d'ouvrage pleine et entière des orientations et décisions prises au sein de ses instances. Les deux partenaires s'accordent sur des rencontres régulières au sein de groupes de travail ou instances de réflexion et concertation propres à chaque entité, sur les sujets communs de recherche, de formation et de sensibilisation autour de l'histoire et du patrimoine. Les

transmissions d'informations régulières de part et d'autre garantissent la complémentarité des actions.

Les groupes de travail, mis en place par le service Patrimoine du Syndicat mixte, auxquels un représentant du Forum est convié sont les suivants :

- Journées européennes du patrimoine ;
- Université sur Lie (ou programmation des conférences dans le cadre du programme « Rendez-vous ») ;
- Observatoire photographique des paysages ;
- Comité scientifique pour le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) ;
- Recherche – opérations d'inventaire du patrimoine ;
- Documentation des collections du Musée du Vignoble Nantais.

Cette liste n'est pas contraignante : une représentation du Forum peut être sollicitée par le service Patrimoine sur d'autres thématiques.

Un représentant du service Patrimoine est convié au Conseil d'administration, sans droit de vote, à titre consultatif.

### **Article 3 – Actions pour les Journées Européennes du Patrimoine**

Le service Patrimoine du Syndicat mixte a pour mission de coordonner l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine sur son territoire. Pour ce faire, il met en place des échanges entre participants permettant, également, de créer du lien entre eux. Le service Patrimoine organise ses propres visites et animations. Il publie un livret récapitulatif de l'ensemble des actions qu'il a pu recenser et le diffuse.

Le Forum participe à ces échanges. Il met en œuvre ses propres actions de valorisation du patrimoine. Afin d'améliorer la cohérence et la répartition des propositions sur le territoire, sa programmation fait l'objet d'une concertation avec le service Patrimoine.

Le Forum sollicite un soutien matériel à l'organisation auprès des communes sur lesquelles il agit. Il est vigilant à les informer le plus tôt possible de ses intentions et de ses besoins. Il est également vigilant à varier ses zones géographiques d'action pour ne pas intervenir trop souvent sur les mêmes communes.

### **Article 4 – Valorisation du patrimoine à travers des publications**

Le service Patrimoine du Syndicat mixte publie régulièrement des livrets gratuits invitant à la découverte du patrimoine : les « Focus » et « Parcours » qui suivent la charte graphique du réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le Forum a publié le résultat de son inventaire des pressoirs anciens et envisage d'autres ouvrages.

Dans un objectif commun de valorisation des savoirs, deux dispositions de publication commune sont prévues :

#### **a. Publications à l'initiative du service Patrimoine**

En fonction de son programme annuel, le service Patrimoine peut solliciter le Forum pour qu'un ou plusieurs de ses membres rédigent le contenu d'un « Focus » ou d'un « Parcours ». Le sujet est

déterminé par le service Patrimoine, en concertation avec le Forum. Le rôle et les missions de chaque partie sont définies et partagées avant le début de l'opération.

De façon générale, le cadre est fourni par le service Patrimoine (nombre de pages, d'illustrations, principaux axes, etc.). Une première relecture du texte est assurée par un groupe *ad hoc* de membres du Forum. Le service Patrimoine se réserve la possibilité, en concertation avec le ou les auteurs et le groupe *ad hoc*, d'apporter des modifications au texte et au choix des illustrations afin qu'ils correspondent aux attendus notamment en termes d'accessibilité pour les publics, de densité d'informations, etc.

Le nom du ou des auteurs, celui du Forum et son logo apparaissent clairement dans le document. La mise en page suivant la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire, l'impression et la diffusion principale sont à la charge du service Patrimoine du Syndicat mixte.

#### b. Publications à l'initiative du Forum

A l'instar de ce qui a été réalisé en 2015 pour l'inventaire des pressoirs anciens, le service Patrimoine peut apporter un soutien humain, matériel et/ou financier à la publication d'études du Forum qui répondent à objectifs et intérêts communs.

La charte graphique utilisée sera celle du Forum. Le soutien du Syndicat mixte sera indiqué et son logo apparaîtra dans la publication.

Les modalités de la participation du Syndicat mixte feront l'objet d'une convention spécifique. Afin d'intégrer ce soutien au plan de charge et au budget prévisionnel du service Patrimoine, la sollicitation devra être connue suffisamment en amont (à l'automne de l'année N-1 pour une réalisation au cours de l'année N au plus tard).

### **Article 5 – Actions de formation / information**

Le Syndicat mixte propose chaque année aux membres du Forum un temps de formation / information. La thématique est fixée en concertation entre le service Patrimoine et le conseil d'administration du Forum.

Il peut s'agir d'une rencontre avec un partenaire du Syndicat mixte, d'un échange autour d'un type de patrimoine avec un spécialiste, d'une formation méthodologique, etc.

Pour répondre aux objectifs de l'article 4, il est convenu que les premiers échanges porteront sur la méthodologie liée aux publications.

### **Article 6 – Durée de la convention de partenariat**

La présente convention est signée pour une durée de trois ans, soit octobre 2021- octobre 2024.

Un bilan annuel des activités réalisées est transmis par chacune des parties au plus tard à l'issue du premier semestre de l'année suivante.

Un programme annuel des actions ciblées par chacune des parties fait l'objet d'un avenant.

### **Article 7 – Résiliation en cours de période**

La présente convention pourra être résiliée à tout moment, en cas de désaccord entre les parties et seulement après avoir constaté l'impossibilité de mettre un terme audit désaccord par une réunion de concertation rassemblant au moins deux représentants de chacune des parties, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure.

« Convention de Partenariat » faite à \_\_\_\_\_ en deux exemplaires, le \_\_\_\_\_.

Pour Le Forum, le Président  
M. Jean-Pierre MAILLARD

*Lu et approuvé.*

Lu et approuvé / Signature

Pour le Syndicat mixte, la Vice-Présidente  
Mme Marie SLIWINSKI

*Lu et approuvé*



Lu et approuvé / Signature



## **Avenant 2021 à la convention de partenariat entre Le Forum et le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais**

### **Article 1 – Actions ciblées du service patrimoine pour l'année 2021 :**

- Accueillir, valoriser, diffuser la connaissance :
  - Refonte de la médiation par l'écrit au Musée du Vignoble Nantais pour améliorer l'accueil des visiteurs individuels. Amélioration de la projection des vidéos.
  - Mise en place d'un groupe de travail sur l'accessibilité
  - Accueil d'un stagiaire, niveau Master, pour réfléchir à de nouvelles formes de médiation
  - Itinérance de l'exposition « Communs : air(e) de village », si possible en lien avec les collègues
  - Publications d'un « Parcours » sur les unités paysagères du Vignoble Nantais et d'un « Focus » sur le site du Hellfest
- Education artistique et culturelle
  - Conception d'un atelier autour de la biodiversité dans les vignes (stage ?)
  - Conception et mise en œuvre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle pour les collèges, autour des paysages
  - Publication d'une brochure « Explorateurs » sur le paysage architecturé du bourg de Vallet
  - Accompagnement de la mise en œuvre d'une « carte postale sonore » à Gorges, avec une résidence d'un musicien
- Etude, recherche et développement de projets
  - Phase de repérage pour l'inventaire du patrimoine lié au négoce des vins du Pays nantais du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle
  - Préparation d'une exposition autour des figures d'Héloïse et Abélard (horizon 2022)
  - Développement d'un partenariat avec la Cinémathèque de Bretagne en vue d'une résidence de collecte documentaire
  - Poursuite de la rédaction du Plan d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, préalable à la mise en place d'un CIAP
  - Mise en œuvre de l'observatoire photographique des paysages
  - Préparation du renouvellement de la convention « Pays d'art et d'histoire »

### **Article 2 – Actions ciblées du Forum pour l'année 2021 :**

- Travaux pour la réhabilitation de moulins anciens, en lien avec l'entreprise Jaumouillé.

### **Article 3 : Actions communes pour l'année 2021 :**

- Participation du Forum aux réunions des groupes de travail du service Patrimoine, notamment ceux liés à la recherche et au CIAP.
- Participation à l'inventaire du patrimoine lié au négoce : identification des négociants, accompagnement de la chargée de recherche pour l'identification du bâti

- Participation à la réalisation du programme de l'Université sur Lie : visite-conférence sur le four du Montru
- Relecture des nouveaux panneaux et cartels pour le Musée du Vignoble Nantais
- Partage de la ressource (diffusion des informations de l'une et l'autre partie dans le cadre de chacun des réseaux de partenaires, d'auditeurs, de visiteurs) – le service patrimoine relaie les informations du Forum auprès de ses réseaux sur sa page Facebook ; le Forum relaie les informations du service patrimoine auprès de ses réseaux et sur les lieux de visite quand ils existent.

Pour Le Forum, le Président  
M. Jean-Pierre MAILLARD

*Lu et approuvé*



Lu et approuvé / Signature

Pour le Syndicat, La Vice-Présidente  
Mme Marie SLIWINSKI

*Lu et approuvé*



Lu et approuvé / Signature

